

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 15 fr. ; Six mois, 28 fr. ; Un an, 51 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On s'inscrit à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havas, Laffitte-Bullier, 4, Clo place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 30, 11 41, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 23, 9 21, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

### ROUBAIX, 14 JANVIER 1873

BOURSE DE PARIS	
DU 13 JANVIER	
3 0/0 .....	54 ..
4 1/2 .....	79 ..
Emprunt 1871 .....	86 25
Emprunt 1872 .....	88 40
DU 14 JANVIER	
3 0/0 .....	54 25
4 1/2 .....	79 ..
Emprunt 1871 .....	86 50
Emprunt 1872 .....	88 70

### LETTRÉ DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 13 janvier.

Malgré tout le bruit que font les journaux bonapartistes autour de la tombe de Napoléon III, tous les renseignements particuliers s'accordent avec les informations officielles, pour confirmer l'indifférence avec laquelle cette mort a été accueillie dans toute la France. Les paysans eux-mêmes, qui voulaient les plébiscites avec tant d'enthousiasme et acclamaient si chaleureusement Napoléon III pendant ses voyages, sont restés froids.

Toutefois, la mort de l'empereur que beaucoup de personnes voudront regarder comme un événement insignifiant, me semble avoir une portée considérable et qu'un peu de réflexion fera aisément apercevoir. Nous avons, en d'autres temps et avec une liberté qui n'était pas sans quelques risques, apprécié le souverain et sa politique. Aujourd'hui, devant une tombe ouverte, un sentiment de convenance nous commande de ne pas remuer le passé et formuler un jugement où la passion pourrait avoir trop de part. Laissons à la douleur d'une femme, d'un fils, d'amis et de serviteurs le temps de s'apaiser. La vérité ne perd jamais ses droits et l'impartiale histoire saura dire bientôt ce qu'a été l'homme et quelle tâche il a remplie. Ce que je voudrais seulement indiquer, à cette heure, c'est le changement que la mort de l'ex-empereur va apporter dans la situation des partis. Depuis deux ans, j'ai cent fois entendu dire que Napoléon III, en dépit de ses fautes, des circonstances déplorable de sa chute, des malheurs inouïs qui l'ont accompagnée et suivie, avait conservé une grande popularité dans le cœur des populations rurales, de l'armée même, et d'un grand nombre de conservateurs plus obstinés que judicieux. J'ai déjà eu occasion de dire ce que valait et voulait dire cette popularité et le cas qu'il convenait d'en faire. C'était un fantôme devant lequel les peureux se prenaient à trembler et que les habiles savaient présenter pour faire diversion à l'examen de leurs actes. On s'en servait à tout propos. Aussi, était-il généralement admis que l'empire avait beaucoup de chances et que, soit

par un retour de l'île d'Elbe, soit par une insurrection militaire, soit enfin par un vote plébiscitaire, nous pourrions voir reparaitre l'Empire.

Je le demande aujourd'hui à tous les gens sensés, que reste-t-il de ces hypothèses, chimériques? Aucune d'elles n'a eu une minute de réalité. Napoléon était malade, vieux avant l'âge, incapable d'entreprendre une équipée; l'événement le prouve du reste. L'armée n'a pas un instant, sur un seul point, manifesté des vellétés d'insurrection; le suffrage universel qui, lui, avait ses coutées franches, et pouvait, sans violer aucune loi, envoyer à la chambre un bataillon de députés bonapartistes, en a nommé, en tout, au plus une vingtaine. Enfin la presse, qui est aussi une force, avait imité cette désertion générale; à part quelques rares journaux dont les moyens d'existence n'étaient un mystère pour personne, les doctrines impérialistes n'avaient, pour ainsi dire, pas d'organe. Cependant, on persistait à craindre ou à espérer le retour de l'Empire. La mort de Napoléon supprime, pour des années, tout cet effort de la crédulité publique. Autour du jeune prince impérial qui achève son éducation, qui, par lui-même, n'est encore rien et qui ne saurait avoir le prestige et les fidélités qui s'attachent aux rejetons des vieilles familles royales, nous verrons sans doute s'agiter les Eugénistes et les Génomistes, pour ce qu'ils appelleront la régence, mais quelle valeur auront ces intrigues obscures aux yeux de la France? Est-il probable qu'après avoir usé un vieillard, on veuille essayer d'un enfant? Non, la France a besoin d'un chef énergique et mûri par l'expérience, ce n'est pas à Chislehurst qu'elle ira le demander, à l'impératrice Eugénie ou au prince Gêrome.

Il me paraît donc évident que, pour des années, le bonapartisme, comme combinaison praticable, disparaît du champ de la politique! Où donc iront ces hommes d'origine si diverse qui comptaient hier encore leurs espérances prochaines sur la restauration de l'Empire. — Imiteront-ils les bonapartistes de 1820 qui, après la mort du premier Napoléon à St-Hélène, se firent libéraux et entrèrent à peu près tous, au service de la monarchie de juillet? — La famille d'Orléans n'est pas à présent dans les conditions où se trouvait Louis-Philippe. Elle a politiquement fini son rôle de branche prétendante. — Elle empêche plutôt qu'elle ne recherche la rétablissement de la monarchie. — Et puis, oublie-t-on qu'il s'est élevé entre les Orléans et les Bonaparte une barrière infranchissable de haines et de ressentiments; les bonapartistes iront-ils à M. Thiers, qui les déteste et les pourchasse avec si peu de ménagement. Trouveraient-ils, si l'idée pouvait leur en venir, accueil dans le camp radical et sous les

enseignes de M. Gambetta? Aucune de ces suppositions n'est vraisemblable.

Que feront donc les partisans de l'Empire, aujourd'hui, demain, cette année, les suivantes, en attendant que leur jeune prince soit hors de pages et qu'ils puissent savoir s'il a en lui l'étoffe et la volonté d'être un prétendant. On ne vit pas de souvenirs et d'espérances quand ces sentiments ne tiennent pas leurs forces d'un grand principe. — Or, l'élection, l'appel au peuple, ne sont pas un principe, quoiqu'on dise, et ne fondent pas une dynastie. Que d'expériences désastreuses. — Je reviens donc à vous demander ce que sera le parti impérialiste; ce qu'il doit faire, j'essaierai de le dire prochainement.

Dans cette mort, qui surprend par son imprévu, voyons un effet de la volonté divine qui intervient à l'heure voulue pour préparer la solution nécessaire. M. Thiers ne disait-il pas, il y a un mois, je vous défie de faire la monarchie. — Laquelle, vous êtes divisés, vous en avez trois. Eh bien, Dieu répond: Bientôt, il n'y en aura plus qu'une, une seule, la seule qui soit digne de la France, digne d'accomplir l'œuvre réparatrice que vous nous excitez à commencer bientôt. — Il n'est pas douteux que beaucoup d'officiers généraux qui se croyaient encore liés à l'Empire par les services passés et leur serment, se regardent maintenant comme ayant entièrement recouvré leur indépendance et ne se considèrent nullement comme engagés à l'égard de Napoléon IV.

Il n'est pas exact que le maréchal Mac-Mahon soit parti pour l'Angleterre, comme le prétendent les journaux bonapartistes, il n'a pas quitté Versailles, il ne songe nullement à assister à la cérémonie funèbre de Napoléon III.

Une note du *Bien public* semble indiquer que si le gouvernement reconnaît la légalité du règne de Napoléon III, M. Thiers ne doit pas laisser les partisans bonapartistes proclamer Napoléon IV, qui n'a pas été reconnu par la nation.

DE SAINT-CHÉRON.

### Revue de la Presse.

Le *Soir* loin de s'étonner des témoignages de sympathie que les gouvernements anglais et italien donnent à celui qui fut Napoléon III, les trouve du contraire tout naturels. Le *Soir* conclut de la manière suivante :

« Cette attitude du gouvernement italien, pas plus que celle du peuple anglais, ne nous surprend; elle nous afflige encore moins, car nous espérons que la naïveté même de ces témoignages de reconnaissance de nos voisins envers Napoléon III servira d'enseignement à notre nation. Ne jugeant l'homme qu'au point de vue de leur intérêt égoïste, Italiens et Anglais ne voient naturellement et sans effort qu'un bienfaiteur de l'humanité dans celui qui a fait couler tant de sang français et conduit notre nation à deux doigts de sa ruine. Nous ne pourrions

leur garderrancune de cette façon d'envisager les questions de politique extérieure, elle est nationale. Habituons-nous donc, nous aussi, à considérer les hommes et les choses des pays étrangers au point de vue non de ce qu'ils valent, mais des avantages qu'ils nous procurent, et à ne plus faire de la politique sentiment, mais d'affaires. »

Le *Bien Public* avertit les bonapartistes que la tolérance du gouvernement à leur égard « ne saurait aller plus loin. » Il reproche aux plus exaltés d'entre eux d'acclamer « Napoléon IV » et il répète que le gouvernement, « tout en respectant les souvenirs pieux et les témoignages d'affection et de reconnaissance, ne saurait tolérer ce qui pourrait avoir le caractère d'une négation ou d'une violation de l'ordre légal établi et consacré par les représentants de la souveraineté nationale. »

Le *Temps* ne voit « rien de bien flatteur pour les mânes de Napoléon III dans le tapage étourdissant qui se fait autour de son cercueil; mais, ajoute-t-il, il n'y a rien non plus dans ce tapage qui puisse émouvoir le gouvernement et le pays. »

La *Gazette de France* fouille dans l'histoire pour démontrer que « ce n'est pas le hasard qui a fait crouler deux fois dans un siècle l'édifice impérial, mais une loi providentielle, un jugement de Dieu dans toute la rigueur de l'expression : »

« Rien ne peut se fonder, » dit-elle, « en dehors des conditions essentielles de l'ordre, c'est-à-dire en dehors de la justice et du droit. La France en a fait déjà la triste expérience avec l'empire, avec la monarchie de juillet, et avec nos divers essais de République. Elle ne retrouvera le repos et la prospérité qu'en revenant à sa constitution naturelle, à celle que les siècles lui ont faite, à la seule vraie monarchie, à celle dont l'unique représentant est M. le comte de Chambord. »

Le *Pays* affirme que les conditions du retour de l'empire n'ont pas été modifiées par la mort de l'empereur :

« Pas plus aujourd'hui qu'hier, dit-il, il ne nous convient pas de rentrer par la fenêtre, comme les détresseurs du 4 septembre; nous reviendrons par la grande porte, celle du plébiscite, la France allant d'elle-même au devant de Napoléon IV. »

L'*Ordre* se demande ce qui se passera dans un an :

« A cette époque, dit-il, la légitimité qu'il se drape avec tant de noblesse résignée dans son drapeau, aura-t-elle reconquis la faveur populaire? L'orléanisme se sera-t-il réhabilité? La république aura-t-elle fait ses preuves de modération, de vertu, d'ordre et de patriotisme? Tout homme sensé peut, dès aujourd'hui, répondre hardiment : Non ! Or, dans un an, Napoléon IV sera majeur. C'est sur sa tête seule que repose le principe, la tradition, le sentiment attendri et le droit national de l'Empire; appelant à lui tous ceux qui s'étaient détournés de l'Empire par erreur, par amour-propre, et qui hésitaient à se rallier à l'empereur vieilli et calomnié; accompagné par les sympathies des puissances européennes; irresponsable du passé, garant d'un long avenir; oui, c'est lui qui est l'espérance intacte, unique, plus encore, la nécessité sociale. En lui seul est le salut. »

La *Presse* exprime le vœu que la mort de Napoléon III rapproche les Français au lieu de les diviser :

« Ce sera pour les uns, dit-elle, le meilleur moyen d'ennoblir leur douleur, et pour les autres de réparer leur injustice. »

La *Patrie* croit que : « L'émotion » causée par la mort de Napoléon est due à l'immense réaction qui s'opère de plus en plus dans tous les esprits contre les hommes de septembre. »

L'*Union*, répondant à un article de l'*Ordre*, on cite plusieurs passages pour savoir « le fond de la politique qui se remue autour de cette tombe » de Chislehurst devant laquelle elle voulait passer en silence :

« Quelques-uns diront, peut-être, que ce sont aussi des mots creux, ces mots de dynastie d'organisation, d'Empire, d'Enfant qui monte à cheval, et le reste, soit ! ni les mots, ni les spectacles ne nous font peur. Ce qui nous fait peur, c'est l'état de mort où sont, devant ces agitations plus ou moins artificielles d'Empire, les pouvoirs réguliers et les partis politiques dont la mission est de préserver la France des convulsions et de la ramener à la tranquillité et à la sécurité de l'ordre. Voilà notre peur ! »

La *Waterland*, organe conservateur de Vienne, termine de la manière suivante une nécrologie de Napoléon III.

« Cet homme étrange a échoué dans la réalisation de tous ses plans. Il a donné pour voisin à la France deux Etats des plus dangereux, l'Italie et l'Allemagne. Il a essayé d'opposer un empire romain à la race anglo-germanique en Amérique. On sait quel a été le sort de l'empire. La Russie a effacé jusqu'aux dernières traces des échecs qu'elle a essuyés dans la guerre de Crimée. Le malheureux souverain n'a réussi qu'à entraîner un seul Etat dans sa chute; cet Etat c'est l'Autriche. »

Les articles que publient les autres journaux autrichiens à propos de la mort de Napoléon III sont plus amers. Pour eux tous, Napoléon III a été le mauvais génie de l'Autriche et c'est de lui que date la décadence de la maison de Hapsbourg. Du reste, en humiliant l'Autriche, l'ex-empereur a travaillé contre lui et contre la France.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 13 janvier.

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures 40 minutes.

Adoption du procès-verbal.

M. René Brice dépose une proposition demandant une réduction du chiffre de 1,500 fr. réclamé pour l'équipement et l'habillement des volontaires d'un an.

Ce projet est renvoyé à la Commission de l'armée.

Dépot par M. Dufaure 1° d'un projet relatif à certaines conditions nouvelles de la surveillance de la haute police; 2° d'un projet modifiant les traitements sur la Légion d'honneur.

M. Paul Morin demande la mise à l'ordre du jour d'un projet relatif aux associations agricoles.